

## Financiers



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



# BILAN ANNUEL | 2017

de la Mission Locale  
du Chalonnais

Vendredi 27 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration de la Mission Locale, pour notre assemblée générale annuelle.

Je me dois avant tout de remercier l'ensemble des partenaires, ici présents, ainsi que l'ensemble des salariés de la Mission Locale, qui ont œuvré pendant toute une année à accomplir leur mission de service public auprès des jeunes en démarche d'insertion.

Je salue ici les efforts quotidiens des salariés et leurs capacités d'adaptation face à un contexte mouvant, avec l'arrivée du PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie), et l'extinction des emplois avenir.

Je remercie Isabelle Dechaume qui a été aussi « l'artisan » (1er semestre) de l'année 2017.

Avant de vous présenter notre activité 2017, je souhaite rappeler en quelques mots, les principes et logiques, qui sous-tendent notre action, en me référant sur le protocole 2010.

## Nos principes d'accompagnement :

- accueillir tous les jeunes selon des principes d'équité et de transparence
- lutter contre toute forme d'exclusion et favoriser la diversité en tenant compte de l'ensemble des problèmes que pose l'insertion des jeunes et promouvoir l'égalité hommes-femmes
- Observer les changements de notre environnement socio-économique et adapter notre accompagnement
- favoriser la reconnaissance des droits et devoirs des jeunes et l'exercice effectif de leur citoyenneté
- contribuer à une cohérence des interventions dans l'insertion, en apportant notre expertise

	31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 149 086
REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	34 765
AUTRES PRODUITS	24 500
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (A)</b>	<b>1 208 351</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	196 746
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	60 761
SALAIRES ET TRAITEMENTS	648 515
CHARGES SOCIALES	273 350
CHARGES DIVERSES DE GESTION	400
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	21 179
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (B)</b>	<b>1 200 951</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (A-B)</b>	<b>7 400</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
PRODUITS DIVERS DE GESTION	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (C)</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	
INTERETS EMPRUNTS	
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (D)</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (C-D)</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (A-B+C-D)</b>	<b>7 400</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
REPRISE SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (E)</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 400
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (F)</b>	<b>7 400</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (E-F)</b>	<b>(7 400)</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (A+C+E)</b>	<b>1 208 351 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (B+D+F)</b>	<b>1 208 351 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
<b>PRODUITS</b>	
APPORT EN NATURE POLE EMPLOI	0
APPORT EN NATURE ASSOR BOURGOGNE PSY	23 216
APPORT EN NATURE ASSOR BOURGOGNE	967
APPORT EN NATURE MAIRIE CHALON SUR SAONE	30 380
<b>CHARGES</b>	
POSTES GAGE POLE EMPLOI	0
POSTE GAGE PSYCHOLOGUE	23 216
UTILISATION E MILO	967
LOCATION JEAN ZAY	30 380

**COMPTE DE RESULTAT**  
au 31 décembre 2017

	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 171 490	1 134 056
REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	66 523	74 631
AUTRES PRODUITS	16 149	8 037
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (A)</b>	<b>1 254 162</b>	<b>1 216 724</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	196 126	179 894
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	64 314	65 840
SALAIRES ET TRAITEMENTS	664 402	663 711
CHARGES SOCIALES	274 967	282 308
CHARGES DIVERSES DE GESTION	406	470
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	22 618	24 491
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (B)</b>	<b>1 222 833</b>	<b>1 216 714</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (A-B)</b>	<b>31 329</b>	<b>10</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	610	2 036
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (C)</b>	<b>610</b>	<b>2 036</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
CHARGES FINANCIERES		2 636
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (D)</b>	<b>0</b>	<b>2 636</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (C-D)</b>	<b>610</b>	<b>(600)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (A-B+C-D)</b>	<b>31 939</b>	<b>(590)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		0
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		2 797
REPRISE SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (E)</b>	<b>0</b>	<b>2 797</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2 692	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		350
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (F)</b>	<b>2 692</b>	<b>350</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (E-F)</b>	<b>(2 692)</b>	<b>2 447</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (A+C+E)</b>	<b>1 254 772 €</b>	<b>1 221 557 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (B+D+F)</b>	<b>1 225 525 €</b>	<b>1 219 700 €</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>29 247</b>	<b>1 857</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
APPORT EN NATURE POLE EMPLOI	-	-
APPORT EN NATURE MAIRIE CHALON SUR SAONE	30 380	30 380
APPORT EN NATURE ASSOR BOURGOGNE	967	10 727
APPORT EN NATURE ASSOR BOURGOGNE	22 761	20 615
<b>CHARGES</b>		
POSTES GAGE POLE EMPLOI	-	-
LOCATION JEAN ZAY	30 380	30 380
UTILISATION E MILO	967	10 727
POSTE PSYCHOLOGUE	22 761	20 615

**Nos logiques d'action :**

- repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes pour permettre leur autonomie et faciliter leur insertion
- agir pour l'accès à l'emploi des jeunes, en développant une offre de service en direction des employeurs locaux et des acteurs du monde économique
- observer le territoire et apporter une expertise, en nourrissant la réflexion du service public de l'emploi sur les évolutions souhaitables et l'adaptation des dispositifs.
- développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local, en expérimentant des actions et projets innovants dans le champ de la jeunesse pour construire des réponses adaptées

Depuis sa création en 1992, à la lisière des autres Missions Locales, la Mission Locale du Chalonnais développe un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès aux loisirs et à la culture.

En 2017, les agents de la Mission Locale ont réalisé plus de 25000 événements pour 3200 jeunes. Malgré une baisse évolutive du nombre de jeunes en premier accueil depuis 2013, la Mission Locale a su toujours faire évoluer son activité globale, en offrant des prestations de qualité.

Sur Chalon, une reprise d'activité s'est installée (CDD, intérim...). Cette reprise assez favorable au jeunes a fortement impacté le nombre jeunes inscrits et accompagnés à la Mission Locale. C'est une bonne chose, cependant les jeunes restant en accompagnement cumulent davantage de freins.

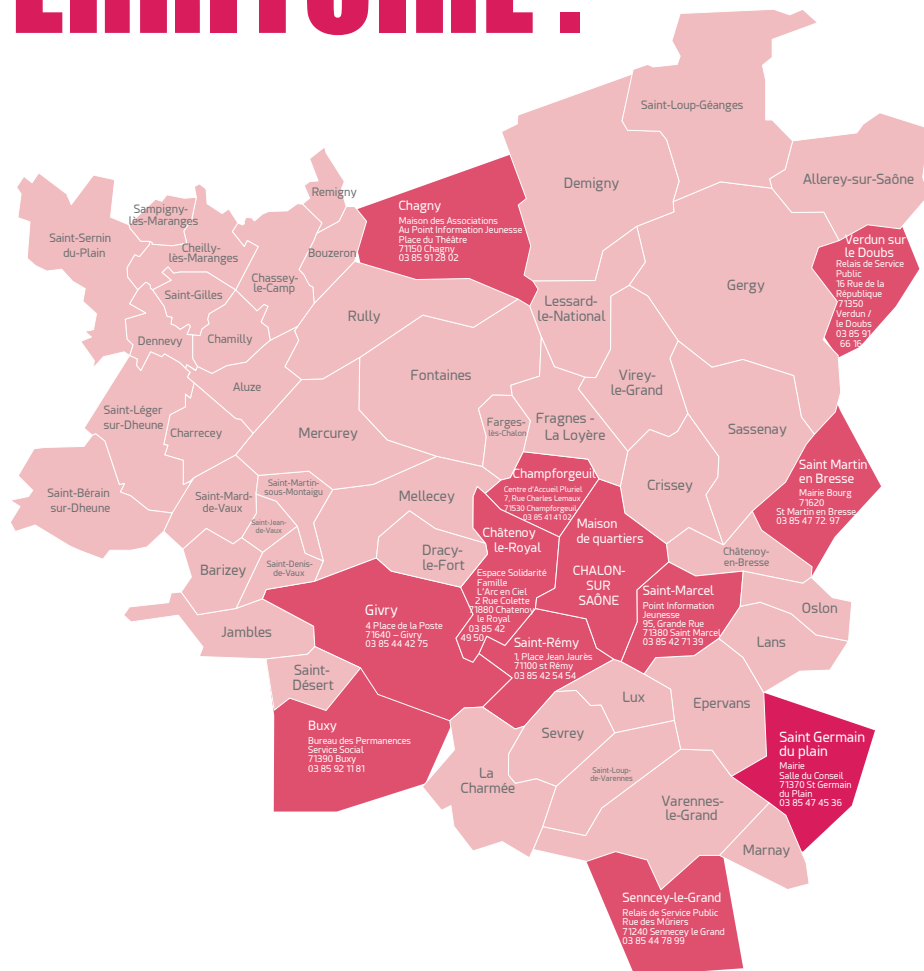
Dans le cadre des contrats de ville, la Mission Locale a également mis en place en 2017, le « projet jeunes » avec les partenaires et les entreprises. Cette action a été une vraie mise en condition des jeunes vis-à-vis de l'entreprise. Beaucoup de contacts ont été noués entre jeunes et entreprises. Il sera reconduit en 2018.

Le compte de résultat 2017 traduit une bonne activité et une gestion très saine de la Mission Locale.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

**Annie LOMBARD**  
Présidente déléguée

# le TERRITOIRE .



**OBJECTIF : Insertion sociale et professionnelle des jeunes du bassin d'emploi de 16 à 25 ans.**

Nombre d'habitants : **159 175**  
 Nombre de jeunes 15-24ans : **17 827**  
 Nombre de jeunes demandeur d'emploi (cat. A) : **1 010**  
 Nombre de cantons couverts par la Mission Locale : **7**  
 Nombre de communes associées aux cantons : **130**

## BILAN PASSIF au 31 decembre 2017

	NET AU 31 DEC 2017	NET AU 31 DEC 2016
<b><u>FONDS PROPRES</u></b>		
Réserves réglementées	113 334	113 334
Autres réserves	292 312	290 454
Subvention d'investissement	55 430	55 430
Report à nouveau	-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	29 247	1 857
<b><u>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</u></b>		
provision pour pertes et charges	-	-
Provision pour fonds de roulement	-	-
Provision pour charges de personnel	-	-
Provision pour indemnités départ à la retraite	68 048	78 522
<b>TOTAL</b>	<b>558 371</b>	<b>539 597</b>
<b><u>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</u></b>		
Provision pour action en cours	-	-
Provision prestation	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
Emprunts et dettes	6 000	12 000
Dettes fourn/cptes rattachés	28 271	12 315
Autre dettes fiscales/sociales	179 738	186 240
Autres dettes	-	-
Subventions à reverser	44 808	58 738
Produits constatés d'avance	856	-
<b>TOTAL</b>	<b>259 673</b>	<b>269 293</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>818 044 €</b>	<b>808 890 €</b>

**BILAN ACTIF**  
au 31 décembre 2017

	BRUT	AMORTISS PROVISIONS	NET AU 31 DEC 2017	NET AU 31 DEC 2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Logiciel informatique	6 583	5 714	869	2 174
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Installations générales ,agencements, aménagement	137 277	83 065	54 212	73 823
- Matériel outillage industriel	1 435	1 435	-	-
- Matériel transport	-	-	-	-
- Matériel informatique	17 721	16 575	1 146	1 888
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - Dépôts et cautionnements versés				
<b>TOTAL</b>	<b>163 016</b>	<b>106 789</b>	<b>56 227</b>	<b>77 885</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<u>Créances</u>				
- Fournisseurs débiteurs	20	-	20	604
- Clients	-	-	-	-
<u>Autres créances</u>				
Subvention à recevoir	170 925	-	170 925	121 653
Débiteurs divers	8 393	-	8 393	12 913
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
- Disponibilités	580 960	-	580 960	594 659
Charges constatées d'avance	1 519	-	1 519	1 176
<b>TOTAL</b>	<b>761 817</b>	<b>-</b>	<b>761 817</b>	<b>731 005</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>924 833 €</b>	<b>106 789 €</b>	<b>818 044 €</b>	<b>808 890 €</b>

# NOTRE ÉQUIPE au 31/12/17

## Conseil d'administration

Président : Sébastien Martin  
Présidente Déléguée : Annie Lombard

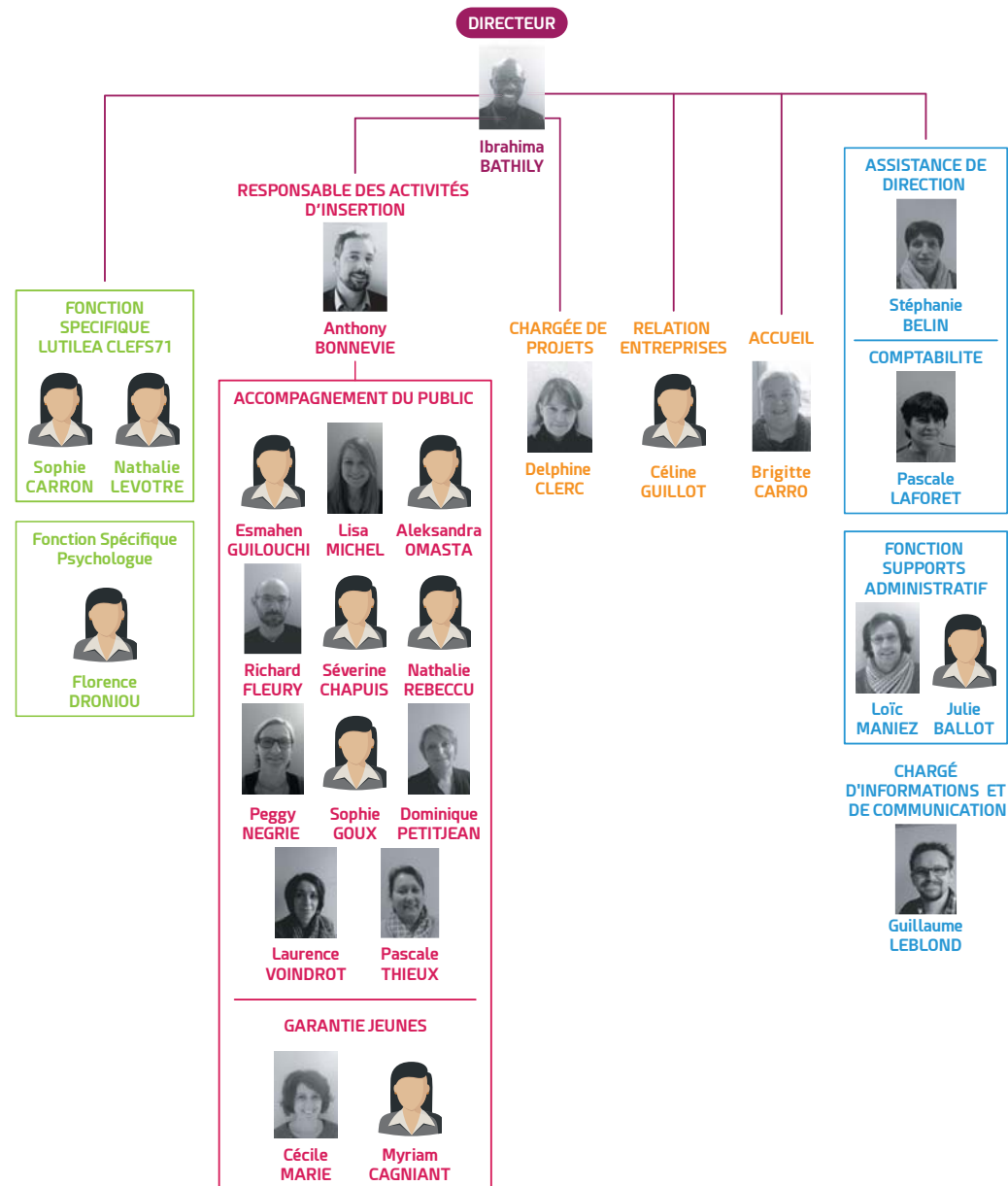
## Membres du Bureau

Hervé THURIN  
TRÉSORIER

Pierre ARNAUTS  
VICE TRÉSORIER

Amelle CHOUIT  
SECRÉTAIRE

Paul THEBAULT  
MEMBRE



# Sommaire

## 07 ACCUEIL DU PUBLIC

Premier accueil	p.08
Jeunes en contact	p.10
Jeunes accompagnés	p.12
Services proposés aux jeunes	p.14
Les cantons	p.15

## 17 DISPOSITIFS

PACEA	p.18
PPAE / Parrainage	p.19
Emploi d'avenir / Réseau des entreprises	p.20

## 21 SOLUTIONS ET AIDES

L'emploi	p.22
L'accès à la formation / PMSMP	p.23
Autonomie	p.24
Accompagnement psychologique	p.26
LUTILEA / CLEFS71	p.27
Aides accordées aux jeunes	p.28

## 29 FOCUS

Garantie Jeunes	p.30
Projet jeunes	p.30
100 chances 100 emplois	p.32
Jeunes sous main de justice	p.33
Passeport pour l'avenir	p.34

## 35 PERSPECTIVES 2018

## 39 RAPPORT FINANCIER

# RAPPORT FINANCIER



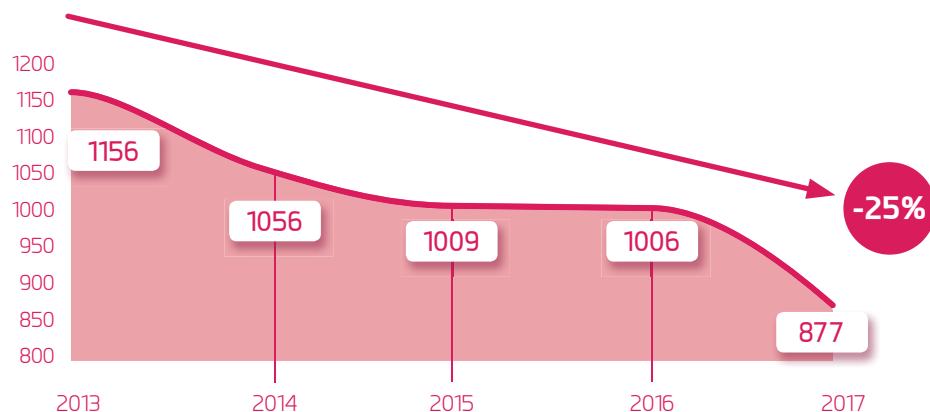
## Premier accueil

Les jeunes sont dits «reçus en premier accueil» lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller de la Mission Locale.

L'année 2017 est marquée par une forte baisse (-13% soit 877 jeunes contre 1006 en 2016). Cette baisse est plutôt marquée chez les jeunes femmes de niveaux IV validé et V non diplômé. La part des femmes a régressé de 4 points.

Quant aux mineurs, ils représentaient 24,90% des jeunes accueillis pour la première fois. Leur part ne cesse de croître sur ces trois dernières années avec une évolution de 10 points depuis 2015 (progression proportionnelle à la baisse des premiers accueils).

En 2017, 49% des jeunes accueillis pour la première fois n'avaient aucune qualification voire aucune certification. Les jeunes diplômés fréquentent de plus en plus la Mission Locale, 1 jeune sur 2 est qualifié voire diplômé.



D'après le schéma ci-dessus, depuis 2013, nous subissons des pertes évolutives de jeunes en premier accueil, soit une baisse de 25%, ce qui représente 279 jeunes en moins sur les 5 ans.

### Répartition Femmes Hommes



45,8 %



54,2 %

### Projet d'avenir : accompagner les jeunes en service civique

- Faire connaître l'offre de service de la Mission Locale aux jeunes en service civique
- Faire connaître l'offre de service de la Mission Locale aux structures d'accueil
- Proposer un accompagnement adapté sous forme individuelle ou collective

### Jeunes sous-main de justice : Accompagnement de jeunes sous main de justice et sous protection judiciaire de la jeunesse

- Accompagner des jeunes sous main de justice en milieux fermé et ouvert avec deux référents uniques.
- Prévenir la récidive et l'enracinement dans la délinquance en établissant des passerelles entre milieu fermé et milieu ouvert, pour assurer une prise en charge du jeune pendant et après la détention.

### LUTILEA/CLEFS 71

Réponse à l'appel à projet 2018 sur le Dispositif en Formation Linguistique pour réaliser des prestations d'accueil et d'accompagnement en co-traitance avec la Mission Locale de Louhans (volume d'heures de prestation à respecter soit 1500h).

### PEC 2018 (Parcours Emplois Compétences)

Contrats aidés nouvelle formule.

### PIC 2018 - 2022 (Plan Investissement Compétences)

Faciliter l'accès à la formation des demandeurs d'emploi les moins qualifiés



## Poursuite de la Garantie Jeunes

Un objectif de 128 jeunes sur 2018.

## Reconduction du « **Projet JEUNE (Jeunesse, Egalité, Unité, Emploi)** »

- Créer une offre globale d'accès à l'emploi pour les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires visant à répondre à leurs besoins (connaissances du bassin et des métiers, recrutement).
- S'appuyer sur les compétences et les talents des jeunes QPV pour créer un temps fort à destination de l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi du bassin chalonais.
- Définir une véritable stratégie de communication pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

## Le projet sera axé autour de deux actions fortes

- 1 Temps fort dédié à l'orientation et à la connaissance des métiers accessibles par apprentissage : rencontre jeunes/apprentis du bassin chalonais, échanges entre paires sous format « dating ».
- 2 Salon de l'emploi » à destination des jeunes demandeurs d'emploi de l'ensemble du bassin chalonais. 3 espaces distincts : Accueil - Job dating - Espaces de préparation (CV-Image et présentation...)

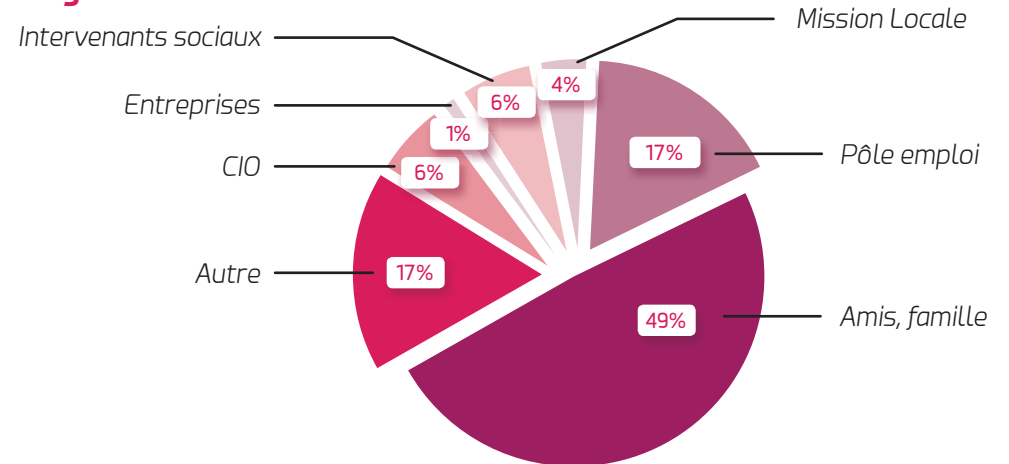
## Reconduction de l'action « **100 chances 100 emplois** »

Seulement 2 SAS en 2018 avec le soutien du Contrat de Ville.

## Cette baisse est à la fois multifactorielle et conjoncturelle

- Baisse du taux de chômage des jeunes de la catégorie A (-4% sur 1an). Les jeunes représentent 13,8% des chômeurs catégorie A (environ 1010 jeunes à Chalon en décembre 2017). Un bassin d'emploi en résilience avec une vraie dynamique économique favorable à la conclusion de CDD et au travail temporaire.
- Mise en oeuvre de l'AIJ (Accompagnement Intensif de Jeunes) à Pôle Emploi, ce dispositif prend en charge des jeunes proches de l'emploi.
- La baisse des contrats aidés avec l'extinction de l'emploi avenir en décembre
- Extinction du FIPJ depuis 2016, il permettait d'accorder des aides financières ponctuelles
- Emplacement de la Mission Locale et absence de signalétique
- Baisse des aides à la mobilité et au logement pour les jeunes intégrant des formations hors territoire
- Baisse du décrochage scolaire de -20% depuis 2012 (en 2015, 107 000 jeunes ont quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification. Ils étaient entre 135 000 et 140 000 en 2012. Ils seraient de 98 000 en 2016 selon la ministre de l'éducation.)

## Origine de la venue



**L'approche diffuse** est le 1er vecteur de repérage des jeunes. 49% des jeunes déclarent venir à la Mission Locale pour la 1ère fois sur les conseils d'amis, de la famille ou dans le cadre d'une démarche personnelle. **L'approche partenariale** est le second vecteur de communication et de repérage des jeunes, 35% d'entre eux déclarent venir pour la 1ère fois à la Mission Locale en étant orientés par un partenaire.

### L'approche « guichet » :

- Accueil physique sur le flux ou en rendez-vous
- Accueil à distance par téléphone, sms, web, mail.

### L'approche « aller vers »

- Événementiel : organisation de salons, job dating, participation à des forums, réunions partenariales, développement d'accompagnements spécifiques, etc.
- Permanences dans les cantons, dans les quartiers, en centre de détention
- Communication : presse locale, magazine du grand Chalon, supports mis à disposition chez des partenaires (affiches, flyers), réseaux sociaux et web, campagne radio, télé...

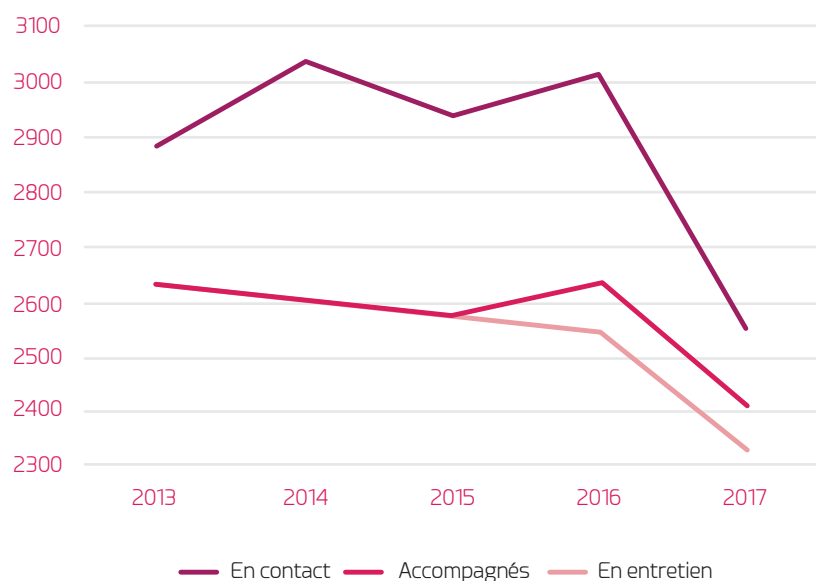
## Jeunes en contact

Les jeunes sont dits « en contact » lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...

### Des résultats en baisse

En 2017, au total 2459 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale contre 3014 en 2016, soit une baisse de 18%. D'après la courbe, l'évolution des jeunes en contact depuis 2013 se fait en dents de scie avec une baisse en général pendant les années impaires.

### Évolution des jeunes accompagnés



Baisse de 7% sur le nombre de jeunes reçus en entretien (2332 contre 2540 en 2016, cette tendance se confirme pour la troisième année consécutive. En 2017, cette baisse est liée à l'effet de décrue des jeunes en 1<sup>er</sup> accueil

# Perspectives 2018

C'est un outil permettant aux conseillers d'avoir des éléments tangibles sur lesquels s'appuyer pour accompagner les jeunes dans la concrétisation de leur parcours.

### Il permet aux jeunes et aux conseillers

- D'identifier des pistes professionnelles réalistes et réalisables
- D'inventorier les différentes dimensions à prendre en compte en amont de leurs choix professionnels.
- De prendre conscience de leurs aptitudes, de leurs motivations et leurs compétences.
- De mieux comprendre le marché de l'emploi en lien avec les métiers choisis
- D'acquérir les pré-requis qui leur seront utiles à l'entrée sur une formation ou un contrat en alternance (horaires, travail en collectifs, échanges, mise en situation formative...).

14 jeunes présents

Cette année encore, le nombre d'orientations, reste supérieur au nombre de places disponibles. Présent dans l'offre de service de la structure pour la cinquième année consécutive, c'est un atelier utilisé par les conseillers pour tester la mobilisation des jeunes.



Cette hausse est imputable à notre organisation et nos méthodes innovantes d'accompagnement (garantie jeunes, jeunes sous main de justice, animation de portefeuille, système de relance, système de flux, mise en place du projet « JEUNE » et d'ateliers ponctuels (Rencontres Jeunes et Agence de travail temporaire, Atelier 1 Jour 1 Job...).

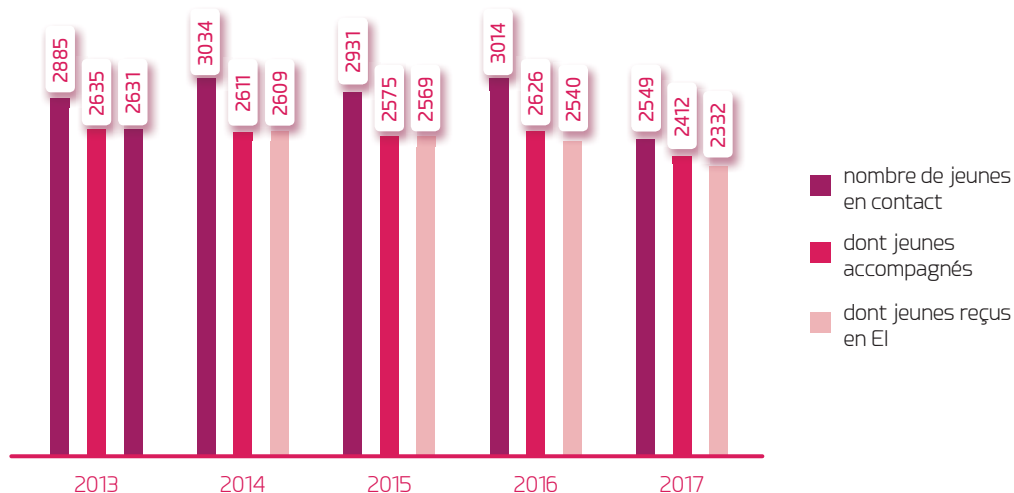
# Jeunes accompagnés

Les jeunes sont dits « accompagnés » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.

## L'accompagnement des jeunes

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que les conseillers aident les jeunes à s'orienter et déterminent avec eux les moyens à mobiliser pour réaliser toutes leurs démarches.

En 2017, la forte baisse des jeunes en premier accueil a impacté les indicateurs d'accompagnement :



**Baisse de 8 %  
des jeunes accompagnés**

Jeunes accompagnés	2412
Part des femmes	48.2%
Part des jeunes 22 ans et +	48%
Part de jeunes de niveau V non diplômés et inférieur	37.3%
Part de jeunes de niveau V diplômés et supérieur	62.7%
Part de jeunes QPV	20.5%

# Jeunes sous main de justice

En 2017, la Mission Locale a développé l'accompagnement des jeunes sous main de justice dans le cadre du projet « Transition entre le milieu fermé et le milieu ouvert » avec le soutien de la Fondation de France et du FIPDR.

Deux conseillers référents ont assuré des permanences aux quartiers mineurs et majeurs du centre pénitentiaire de Varennes Le Grand, et, selon le profil des jeunes, ils leur proposent les orientations nécessaires.

Cet accompagnement est identifié de manière spécifique dans IMILO (outil de gestion et suivi des parcours de jeunes).

## ACCOMPAGNEMENT DE MINEURS de 16 à 17 ans

**16**  
en milieu ouvert (UEAJ)

45 entretiens  
5 jeunes en solution de réinsertion

**17**  
en milieu fermé

33 entretiens

## ACCOMPAGNEMENT DE MAJEURS de 18 à 25 ans

**44** jeunes reçus dont **33** nouveaux inscrits

37 entretiens  
5 jeunes en solution de réinsertion

# 100 chances 100 emplois

Depuis 2004, le dispositif 100 chances 100 emplois, co-piloté par la Mission Locale du Chalonnais et une entreprise coordinatrice (Start People pour l'année 2017), s'investit pour favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes (16-30 ans) grâce à l'appui d'un réseau d'entreprises du bassin local.

## Un processus en 3 phases

- 1 Repérage du public par la Mission Locale et les acteurs de l'emploi.
- 2 Sélection grâce au SAS (4 en 2017)
- 3 Parcours d'intégration individualisé

30 JEUNES ACCOMPAGNÉS

19  
jeunes en sorties positives

1 formation région

1 intérim

3 formations en alternance

12 CDD

2 CDI

## Profil des jeunes accompagnés

Les caractéristiques des jeunes restent analogues d'une année sur l'autre avec de légères évolutions en dents de scies, surtout concernant le niveau et le sexe.

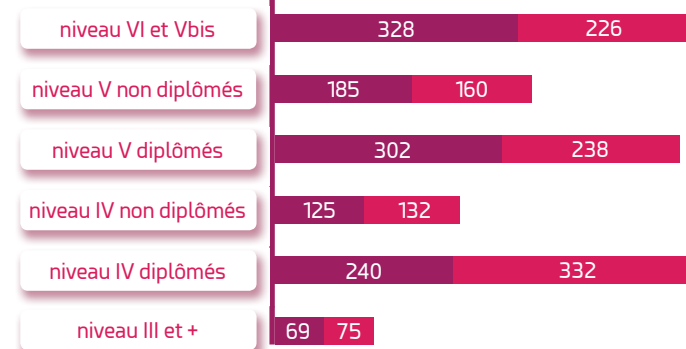
En 2017, selon le niveau, pour les jeunes ayant un niveau IV et plus, les femmes sont les mieux représentées avec un écart de 9 points pour les niveaux IV validés (28,3% de femmes contre 19,2% d'hommes).

Pour les niveaux V diplômés et infra, les hommes sont les mieux représentés avec un écart de 5 points.

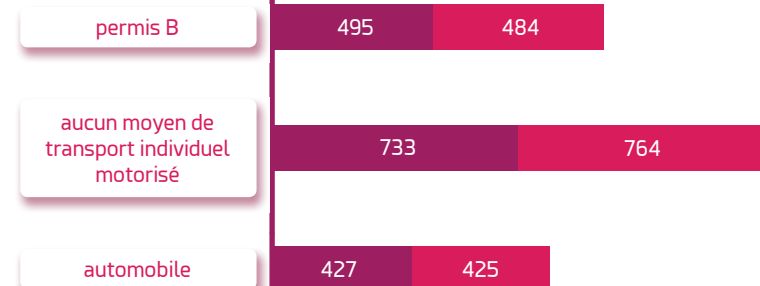
Ces représentations sont similaires à celles de 2016 avec une tendance à la hausse pour les jeunes femmes diplômées.

En 2017, nous avons relevé une hausse de la fréquentation de 2 points concernant les jeunes ayant des niveaux III et plus, même si leur représentation reste la plus faible (6% vs 4% en 2016).

### RÉPARTITION PAR NIVEAU ET PAR SEXE



### MOBILITÉ DES JEUNES

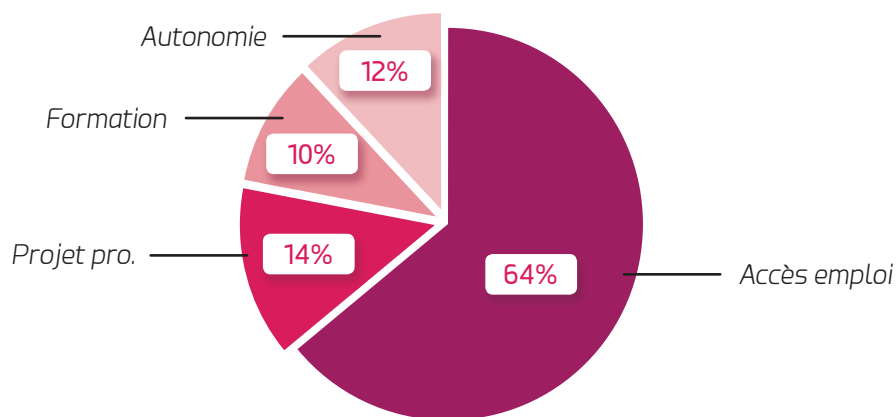


# Services proposés aux jeunes

## Une approche globale

La Mission Locale propose aux jeunes des services dans différents domaines :

- Accompagnement à la définition du projet professionnel
- Accompagnement à la recherche d'emploi, intégration dans l'entreprise, accès à la formation
- Information sur la santé, l'accès aux soins, à la recherche d'un logement autonome ou d'un hébergement
- Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs



En 2017, 15772 services ont été proposés à 2242 jeunes contre 13710 en 2016 soit une progression de 15%, avec une moyenne de 6 actes de service par jeune.

64% des services concernent l'accès à l'emploi contre 51% en 2016 soit une progression de 13 points en une année. L'accès à l'emploi touche 82% des jeunes.

La part des services liés à la formation s'élève à 10% soit une régression de 4 points par rapport à 2016.

Le thème projet professionnel (14% des services proposés contre 20% en 2016) recouvre tout ce qui se situe en amont de l'accès à l'emploi, à la formation, prépare et organise la définition du projet professionnel et nécessite un engagement fort des jeunes. 43.5% des jeunes accompagnés (contre 52.8% en 2016) ont bénéficié au moins d'un service en lien avec leur projet.

L'autonomie quant à elle représentait 12% des services proposés à 27% des jeunes en accompagnement. Ce thème recouvre les services liés à la santé, la citoyenneté, le logement, la mobilité, la culture, les loisirs et les sports. Pour la santé, il s'agit principalement d'aide à la subsistance, à la prévention, à l'obtention d'une couverture sociale, de propositions de bilan de santé, d'un appui psychologique.

# Projet Jeunes

L'objectif du projet JEUNES était de créer une offre globale d'accès à l'emploi pour les jeunes des quartiers prioritaires visant à répondre à leurs besoins (connaissance du bassin et des métiers, recrutement).

Ce projet s'inscrivait pleinement dans le cadre des piliers «Cohésion Sociale» et «Développement de l'activité économique et l'emploi». C'était une réponse permettant de :

- Sensibiliser les jeunes aux formations et aux métiers qui recrutent.
- Développer une démarche globale exemplaire «lien jeunes /entreprises».
- Développer l'éducation aux médias et à l'image.
- Diminuer le chômage des jeunes habitant les quartiers de la politique de la ville.

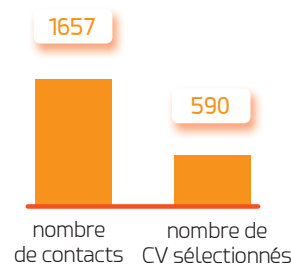
## 1<sup>er</sup> étape : le Selfie des métiers



## 2<sup>ème</sup> étape : salon Top Emploi



## Bilan entreprise





CANTON DE VERDUN SUR LE DOUBS	
Allerey-sur-Saône	7
Bragny-sur-Saône	3
Charnay Les Chalon	0
Ciel	8
Clux	0
Ecuelles	4
Gergy	29
La Villeneuve	0
Les Bordes	1
Longepierre	3
Mont les Surret	0
Navilly	3
Palleau	3
Pontoux	0
Saint-Gervais-en-Vallière	2
Saint-Loup-Géanges	4
Saint-Martin-en-Gâtinois	1
Saunières	0
Sermesse	4
Toutenant	1
Verdun-sur-le-Doubs	22
Verjux	4
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>

CANTON DE SENNECEY LE GRAND	
Beaumont-sur-Grosne	4
Boyer	2
Bresse-sur-Grosne	4
Champagny sur Uxelles	0
Etrigny	2
Gigny-sur-Saône	4
Jugy	1
La Chapelle-de-Bragny	4
Lalheue	2
Laives	7
Mancey	1
Montceau Ragny	0
Nanton	5
Saint-Ambreuil	2
Saint-Cyr	6
Sennecey-le-Grand	44
Vers	5
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>

CANTON DE CHALON OUEST (Hors Chalon)	
Châtenoy-le-Royal	76
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>

CANTON DE CHALON SUD (Hors Chalon)	
La Charmée	9
Lux	25
Marnay	4
Saint-Loup-de-Varennes	12
Saint-Rémy	62
Sevrey	11
Varennes-le-Grand	56
Châtenoy-en-Bresse	7
Épervans	18
Lans	22
Oslon	14
Saint-Marcel	105
<b>TOTAL</b>	<b>345</b>

CANTON DE CHALON NORD (Hors Chalon)	
Champforgeuil	40
Crissey	33
Farges-lès-Chalon	2
Fragnes-La-Loyère	10
La Loyère	0
Sassenay	16
Virey-le-Grand	16
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>

FOCUS

2412 jeunes au TOTAL



# Aides accordées aux jeunes

## Des aides ciblées



Garantie Jeunes

**Garantie Jeunes** : allocation mensuelle réservée aux jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes qui correspond au montant forfaitaire du revenu de solidarité active hors forfait logement soit 480,02€. Ce montant est revalorisé en même temps que le RSA.

409 975 € pour 199 jeunes



**Allocation PACEA** : Allocation mensuelle réservée aux jeunes sans revenus, bénéficiaires du dispositif et en démarche active d'insertion.

59 191 € pour 175 jeunes



**FAJ + FSL** : fonds gérés par le Conseil Départemental réservés aux jeunes de 18 à 25 ans sous condition de ressources.

20 644 € pour 106 jeunes



**Permis Conseil Régional BFC** : Aide de la Région à hauteur de 500€ pour le financement du permis de conduire sous condition de ressource pour les jeunes de 16 à moins de 26 ans.

52 000€ pour 104 jeunes

soit un TOTAL de 541 810 €

# DISPOSITIFS

Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui renove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes.

Le PACEA remplace le CIVIS, depuis le 1er janvier 2017. Il permet de mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle,...) les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques de l'emploi.



## Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme

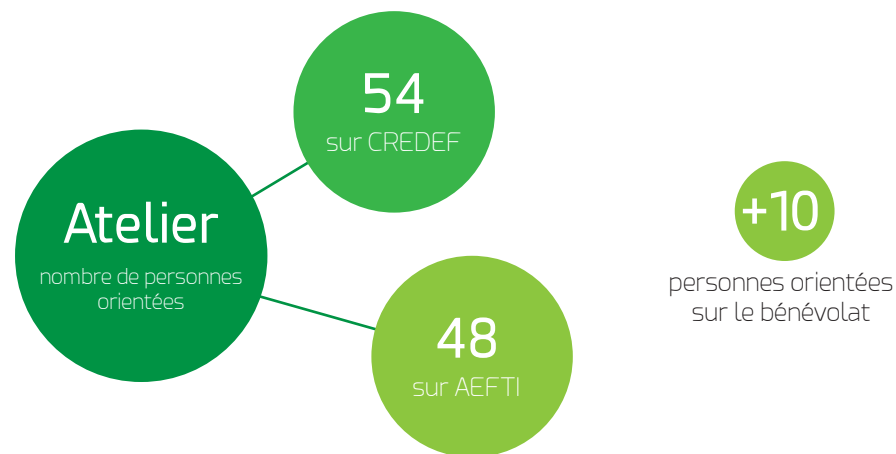
Mission de la plateforme LUTILEA/CLEFS 71

- Accueillir et évaluer le public
- Former et animer un réseau interne et externe de bénévoles
- Établir un lien et collaborer avec les partenaires de l'orientation
- Être en mesure de renseigner les partenaires et organismes de formation sur les besoins du public
- Produire des bilans et résultats en collaboration avec l'équipe administrative et comptable



**21** personnes orientées par la Mission Locale

Dont 12 QPV

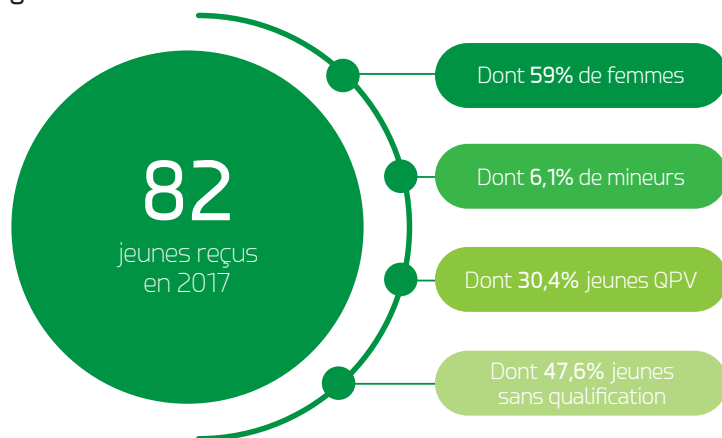


# Accompagnement psychologique

Il s'appuie sur l'intervention d'un psychologue au sein de la Mission Locale. Ce dispositif est porté par l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne. L'objectif est de prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes pour lever le frein qu'elle constitue pour la réalisation de leurs parcours d'insertion.

## Les objectifs spécifiques de ce programme

- Contribuer, par la prise en charge de la souffrance psychologique des jeunes, pour débloquer leurs parcours d'insertion
- Améliorer l'accès de cette population à la prévention et aux soins en santé mentale
- Intégrer la prise en charge de la souffrance psychologique des jeunes dans les pratiques d'accompagnement



## Soutien psychologique collectif

Depuis décembre 2015, il existe mensuellement un atelier d'expression animé par une conseillère référente santé et la psychologue de la Mission Locale sur la confiance en soi à l'aide du photolangage.



# PPAE

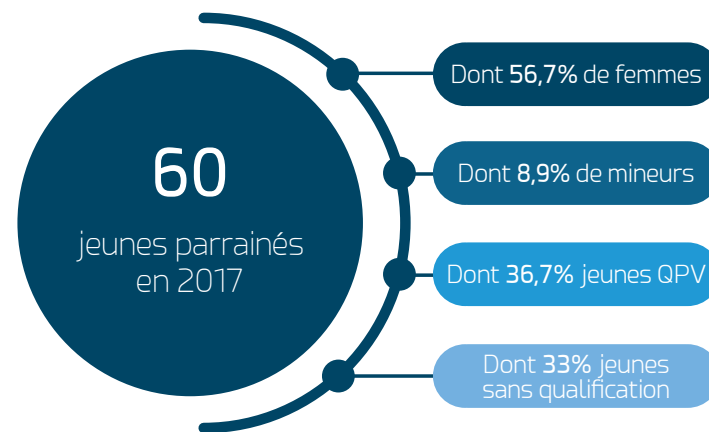
Le socle du partenariat entre la Mission Locale et Pôle emploi repose sur l'accord cadre signé en 2015.

Au niveau local, sur notre bassin, est mis en place un projet de partenariat avec Pôle Emploi. Il garantit que tous les jeunes en demande d'emploi et d'insertion sur le territoire sont pris en charge par l'un ou l'autre partenaire, pour les conduire vers une insertion durable en évitant les doublons d'accompagnement.



# Parrainage

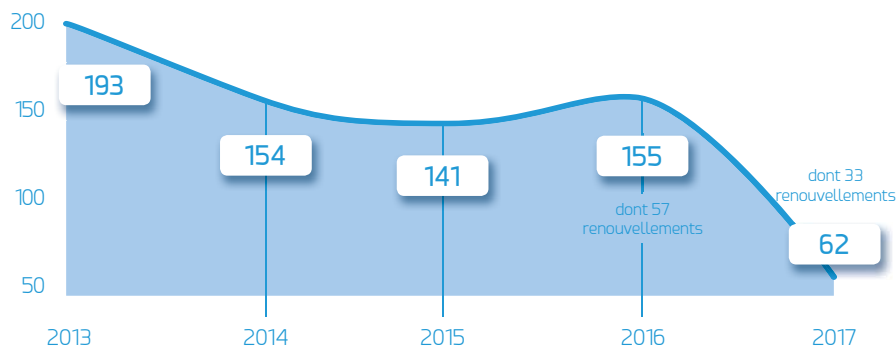
Le parrainage permet aux jeunes de profiter de l'expérience, du savoir-faire et de la disponibilité de bénévoles actifs ou retraités, pour accéder à l'emploi. En lien avec le conseiller de la Mission Locale, le parrain apporte son soutien et des conseils pour aider le jeune à mieux connaître les filières et les métiers de l'entreprise et préparer une candidature ou un entretien d'embauche.



## Emplois d'avenir

L'objectif de l'emploi d'avenir est de permettre une première expérience professionnelle réussie pour que les jeunes puissent acquérir des compétences et accéder à un poste stable chez un employeur.

*Le dispositif Emploi Avenir est arrivé à son terme en décembre 2017.*



## Réseau des entreprises

À l'aune des autres structures d'insertion, la Mission Locale du Chalonnais est un partenaire privilégié des entreprises. Elle développe une offre de service auprès des entreprises, en étant à l'écoute de leurs besoins en recrutement et en leur proposant des réponses adaptées :

- Proposer une aide personnalisée au recrutement (diagnostic et anticipation des besoins, aide à la définition de postes et mise en relation de profils adaptés).
- Informer sur les mesures pour l'emploi ou sur la formation et sur les contrats les plus adaptés à leurs besoins
- Identifier les jeunes répondant aux critères définis et assurer la mise en relation avec l'employeur
- Assurer le suivi et l'intégration du jeune dans l'entreprise et son maintien dans l'emploi

**310**

entreprises en contact

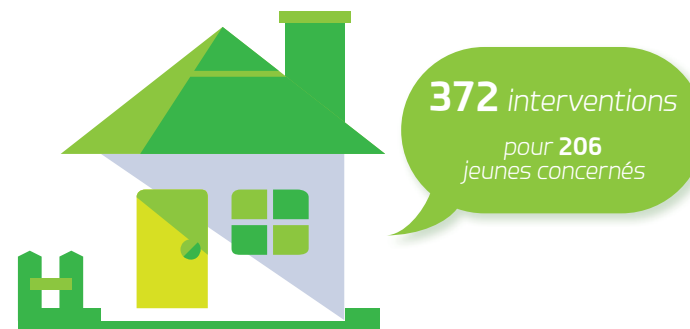
Dont 198 en premier contact

Q - Santé humaine et action social	44	14,20%
G - Commerce, répartition d'automobile	42	13,50%
O - Administration publique	33	10,60%
N - Activités de services administratifs	26	8,40%

## Le logement

La Mission Locale développe des actions spécifiques pour le logement des jeunes : informations sur l'accès au logement, droits et devoirs du locataire, gestion de budget, aide à la recherche ou maintien dans le logement. Ces services sont offerts en interne ou en partenariat avec des acteurs locaux.

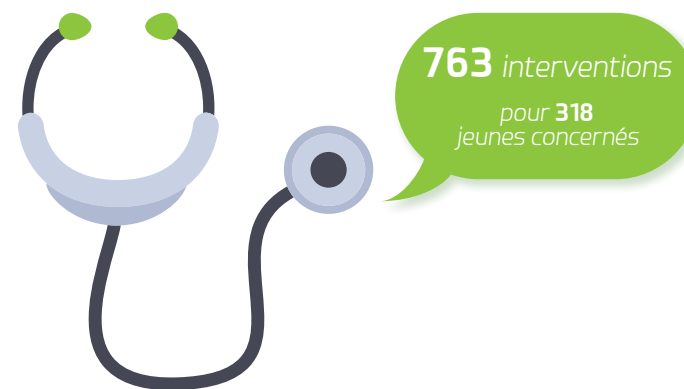
En 2017, les conseillers de la Mission Locale ont réalisé 372 interventions d'information et de conseil favorisant l'accès ou le maintien dans le logement. En tout, elles ont concerné 206 jeunes.



## La santé

Les jeunes qui viennent à la Mission Locale pour la première fois ont souvent une couverture sociale incomplète, voire inexistante. Une information spécifique et un accompagnement aux démarches administratives sont nécessaires pour assurer l'accès à ces droits. L'intervention des conseillers s'étend au-delà de l'information/conseil. Les conseillers instruisent des aides de subsistance pour couvrir des besoins de type alimentation/hygiène. Il s'agit de demandes d'aides financières ou matérielles auprès, principalement, d'associations caritatives et du Conseil Départemental dans le cadre du FAJD.

En 2017, les conseillers de la Mission Locale ont réalisé 763 interventions pour l'aide et l'accès aux soins. En tout, elles ont concerné 318 jeunes.



L'originalité de la Mission Locale réside dans une approche globale de la situation des jeunes, qui permet d'aborder, en plus des questions d'emploi, de formation, leurs besoins et préoccupations liés à la mobilité, au logement et à la santé.

En 2017, 1679 interventions pour favoriser la mobilité, le logement et la santé ont été réalisées (contre 1526 en 2016).

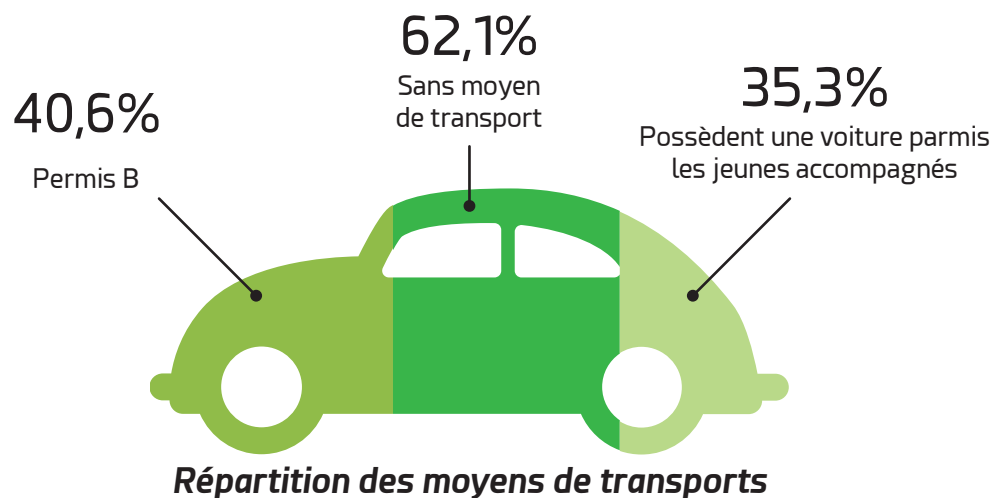
## La mobilité reste un frein

La mobilité est un frein à l'insertion pour plus de 60% des jeunes accompagnés en 2017 par la Mission Locale. L'accès à la mobilité est favorisé à travers :

- l'information, le conseil dédié à la mobilité
- l'aide à l'obtention du permis de conduire (dispositif régional). Il s'agit d'un programme du conseil régional de Bourgogne d'aide au financement du permis avec un double objectif : favoriser l'accès au permis en contrepartie d'heures de bénévolat. Les conseillers de la Mission Locale accompagnent individuellement les jeunes dans la réalisation de leur dossier de demande d'aide.
- le développement de partenariats locaux

544  
propositions

pour 366 jeunes concernés

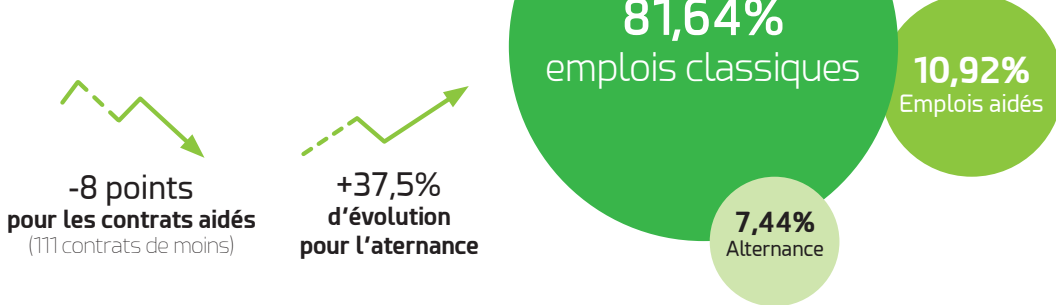


# SOLUTIONS ET AIDES

## L'emploi

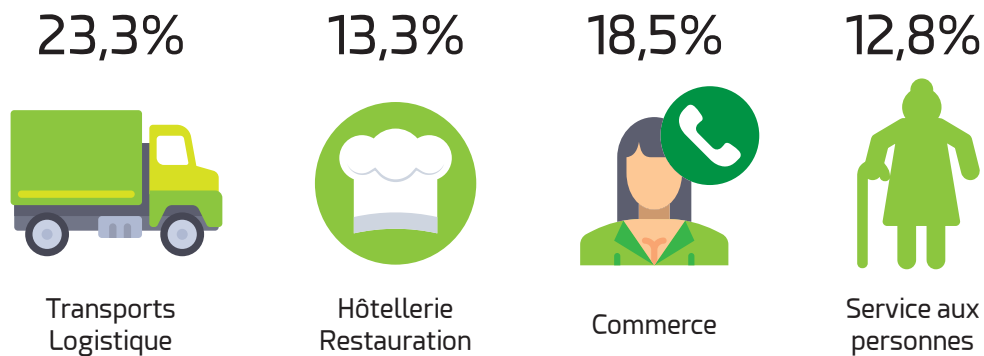
1035 contrats signés contre 1217 en 2016, soit une baisse de 15%. Cette baisse est en partie liée à l'extinction progressive des emplois d'avenir en cours d'année. Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, la Mission Locale mobilise différentes mesures pour l'emploi.

### Catégorie de contrats signés



### Familles métiers les mieux représentées

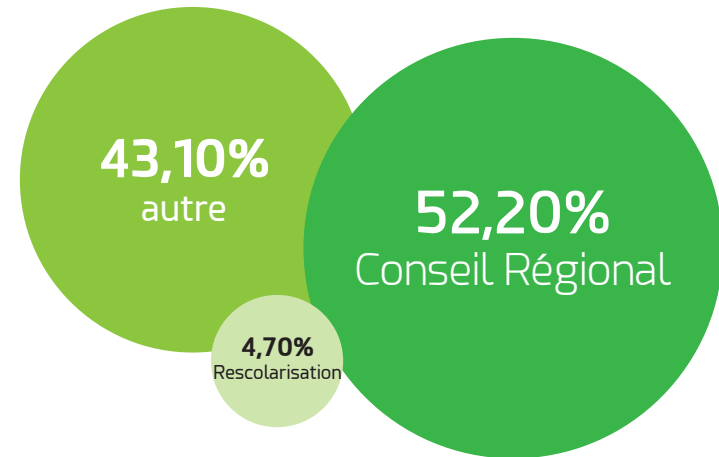
En 2017, les familles métiers des contrats signés, les mieux représentées, avec 67,9% des contrats étaient les suivantes :



A l'inverse, les métiers en lien avec l'industrie étaient représentés seulement à hauteur de 5.1%.

## L'accès à la formation

232 contrats formation signés contre 322 en 2016, soit une baisse de 28%. Malgré cette baisse les entrées en formation Conseil Régional restent majoritaires.



## PMSMP

Pour affiner les projets professionnels et renforcer l'employabilité des jeunes, les immersions en entreprise peuvent être mobilisées, via des PMSMP.

La PMSMP permet à un jeune de découvrir, un ou plusieurs métiers au sein de l'entreprise, d'être sensibilisé aux conditions réelles de celles-ci.

Elle permet au jeune de se prévaloir de cette expérience dans sa recherche d'emploi.

La PMSMP peut aussi constituer une phase préalable à l'embauche du jeune.

306  
PMSMP signées

pour 201 jeunes concernés